



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**DÉLIBÉRATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 JUIN 2025**

<b>Conseillers municipaux :</b> <i>En exercice :</i> 29 <i>Présents :</i> 24 <i>Représentés :</i> 03 <i>Suffrage exprimé :</i> 27	<b>Président de séance :</b> M. Franck LOMBARD <b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN <b>Etaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET et M. Gérard ROHL.
<b>Date de la convocation :</b> Le 10 juin 2025	<b>Etaient représentés :</b> M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM, M. Umberto DIMASTROMATTEO ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI.
<b>Publication site internet :</b> Le 17 septembre 2025	<b>Absentes :</b> Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.

**Délibération n°19 – DE.2025-078**

**Festival Univers Numériques Ugine - Convention entre la Ville d'Ugine et l'école Intercommunale de Musique et de Danse Arlysère (EIMD)**

Rapporteur : Mme Sophie BIBAL

La Ville d'Ugine, riche de son passé et de sa culture industrielle et technologique, a investi depuis plusieurs années le champ des arts numériques, notamment par l'organisation d'événements culturels organisés en partenariat avec l'École Intercommunale de Musique et de Danse et d'autres acteurs du territoire.

Pour l'École Intercommunale de Musique et de Danse, les arts numériques constituent de nouvelles esthétiques, modernes et innovantes, qu'il convient d'explorer et de proposer dans ses cursus de formations et actions culturelles.

Aussi l'École Intercommunale de Musique et de Danse participe-t-elle depuis l'origine à cette dynamique notamment par la création d'une salle d'arts numériques destinée à la formation de tous les publics. Le développement autour de ces thématiques permet à l'EIMD de toucher de nombreux établissements scolaires et médico-sociaux de l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

Pour ancrer durablement cette initiative, la Ville d'Ugine envisage d'instituer le festival Univers Numérique Ugine comme événement biennal récurrent et de soutenir des manifestations connexes. Dans cette perspective, l'École Intercommunale de Musique et de Danse entend s'impliquer activement dans le développement et la réussite de ce festival.

La présente convention permet de définir les modalités de partenariat entre l'École Intercommunale de Musique et de Danse et la Ville d'Ugine pour la mise en œuvre du festival Univers Numérique Ugine 2026, la Ville assurant l'organisation des spectacles et

événements pendant que l'École Intercommunale de Musique et de Danse assure la mise en place des actions éducatives à destination de l'ensemble des établissements du territoire.

La commission municipale a examiné le dossier.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve le partenariat entre l'École Intercommunale de Musique et de Danse et la Ville d'Ugine pour l'organisation du festival Univers Numériques Ugine 2026 ;**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Secrétaire de séance  
Françoise VIGUET-CARRIN  
Adjointe au Maire



Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Par Délégation du Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250616-20250616\_DE19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2025  
Publication : 26/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

